

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?1872-Une-institutrice-laique-a>



1872 Une institutrice laïque à Kernével

- HISTOIRE(s) - Laïcisation, fermeture des écoles religieuses -

Date de mise en ligne : samedi 20 septembre 2008

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

LETTRE du SOUS-PREFET

Quimperlé, le 8bre (?) 1873

Monsieur le Maire,

Ayant appris que vous veniez de louer au nom de la commune un local pour y installer l'école libre de filles dirigée par Melle Euzen, je vous engage à profiter de la session de novembre pour saisir votre conseil de cette question et l'engager à voter l'établissement d'une école communale de filles puisqu'il n'en résultera aucun surcroît de dépenses pour le budget municipal.

En effet, votre commune étant déjà subventionnée, l'entretien de la nouvelle école restera en entier à la charge du département ou de l'Etat.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous Préfet Gust d'Infréville (?)

.

CONSEIL MUNICIPAL :

Session du 1er décembre 1872

Le conseil à l'unanimité est d'avis que la direction de l'école communale des filles soit confiée à une institutrice laïque et désire que l'école libre de Melle Euzen soit, **sur la demande de l'institutrice**, transformée en école communale.

Session du 16 février 1873

M. le Maire expose que les dépenses concernant l'école des filles ne figurent pas au budget primitif de 1873.

... le conseil reconnaissant que cette école existe légalement depuis le premier janvier et qu'il y a lieu de lui accorder à partir de cette époque tous les avantages légaux ...

Vote :

500 F pour le salaire de l'institutrice

100 F pour la location de classe et du logement

Source : archives municipales de Kernével